



Bank Al-Maghrib et la situation de l'investissement

Abdellatif Jouahri

Wali de Bank Al-Maghrib

**Commission des finances et du développement économique
Chambre des Représentants**

15 février 2022



PLAN

Introduction

I. L'investissement à travers les comptes nationaux

1. Volume d'investissement et comparaison internationale
2. Rendement de l'investissement
3. Evolution de l'investissement
4. Nature de l'investissement

II. L'investissement au niveau de l'entreprise

1. Déterminants théoriques et empiriques de l'investissement privé
2. Sources de données sur l'investissement privé au Maroc
3. Quelques données sur le tissu productif marocain
4. Principaux obstacles au développement des entreprises
5. Impact de la crise et défi du décollage

III. Les missions de Bank Al-Maghrib au service de l'investissement

1. Stabilité des prix et transmission de la politique monétaire
2. Accompagnement et soutien du tissu productif
3. Réponse de BAM face à la Covid-19 : Rappel des mesures et impact
4. Autres missions
5. Réforme de change

Conclusion et perspectives



Introduction

- L'investissement est le moteur de la croissance et donc de la création de richesses et d'emplois. Cela explique pourquoi les pays œuvrent pour créer les conditions propices à la promotion de l'investissement national et à l'attractivité de l'investissement étranger.
- L'investissement est une composante principale de la demande et constitue pour les autorités publiques un outil pour stimuler l'activité économique à travers des politiques budgétaires stimulantes et monétaires accommodantes.
- L'investissement est réalisé soit par l'Etat, ou par les entrepreneurs privés ou par les agents économiques étrangers (IDE).
- L'investissement au cours d'une année donnée est mesuré par la Formation Brute de Capital (FBC). Cet agrégat peut être, quand les données sont disponibles, scindé en investissement public et privé ou par secteur ou branche d'activité.
- De son côté, l'effort d'investissement est mesuré, soit en valeur, soit en volume (à prix chaînés) ou, pour des fins de comparaison internationale, en pourcentage du PIB.



L'INVESTISSEMENT À TRAVERS LES COMPTES NATIONAUX

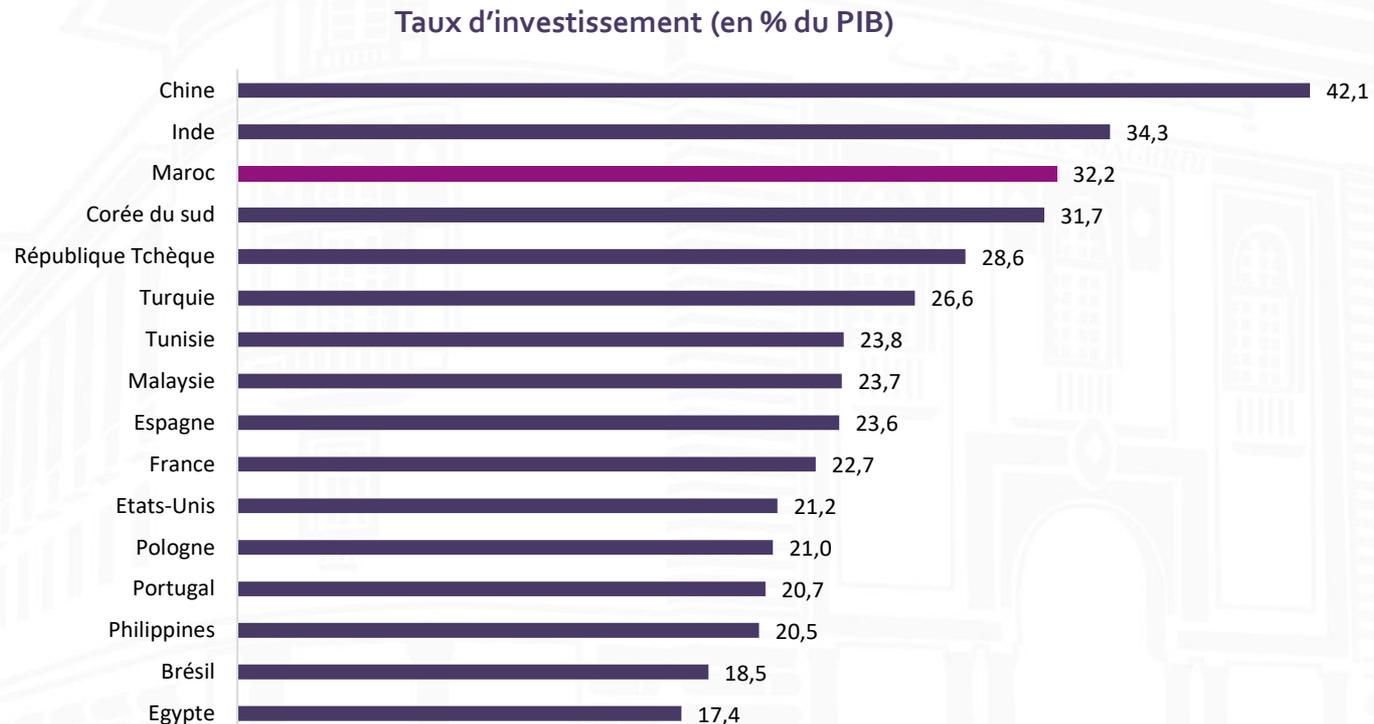


I. L'investissement à travers les données des comptes nationaux

1. Volume d'investissement et comparaison internationale

Le Maroc enregistre un taux d'investissement élevé en comparaison internationale ...

- L'effort d'investissement en valeur a atteint en moyenne 32,2% du PIB entre 2000 et 2019 contre 25,6% comme moyenne mondiale et 29% pour les pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure.



Source : Banque mondiale.



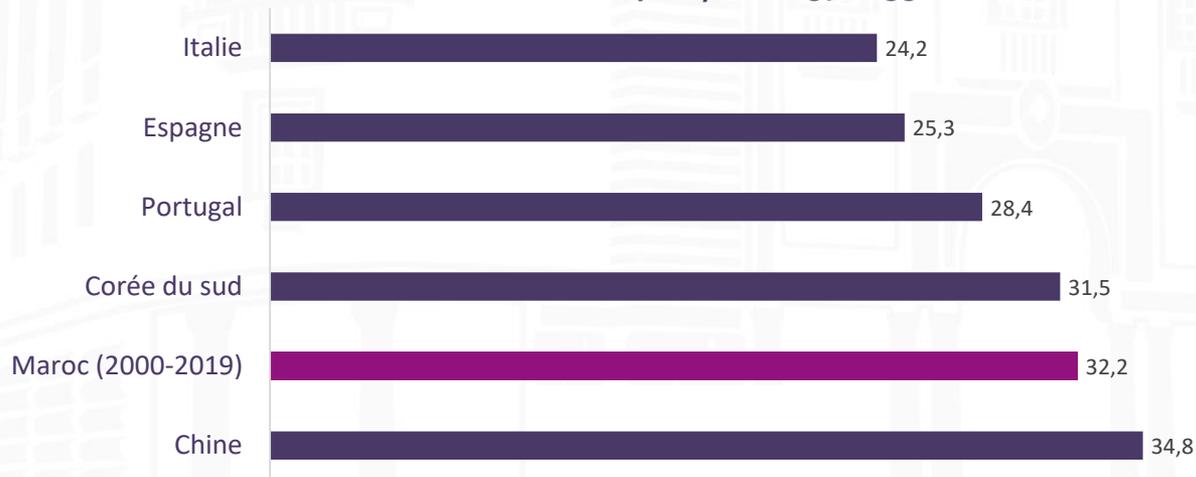
I. L'investissement à travers les données des comptes nationaux

1. Volume d'investissement et comparaison internationale

... et ce taux reste en principe suffisant pour espérer un rattrapage économique...

- En effet, le niveau d'investissement observé au Maroc est équivalent à celui observé dans les pays ayant accompli des « miracles économiques ».
- Dans les années de 1970 à 1990, le taux d'investissement de ceux qu'on a appelé les « dragons asiatiques » se situait en moyenne à 30% du PIB. Dans les pays du sud de l'Europe, l'investissement a atteint 25% pendant la période où ils ont connu une forte croissance.
- Le principal enseignement que l'on peut tirer de ces données est que le Maroc, malgré l'effort d'investissement qu'il fournit en termes quantitatifs, n'a pas pu encore réaliser le rattrapage économique désiré.

Taux d'investissement dans les pays ayant accompli « des miracles » en termes de croissance (en % du PIB , moyenne 1970-1990)



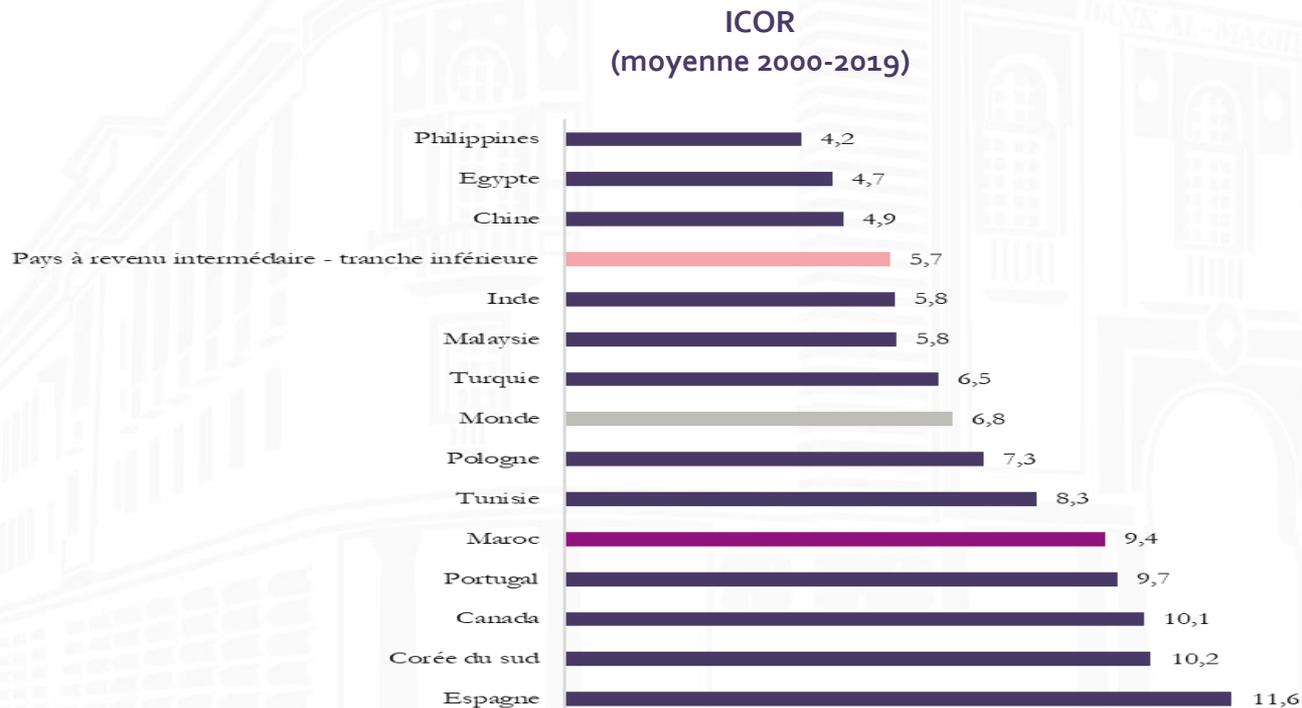


1. L'investissement à travers les données des comptes nationaux

2. Rendement de l'investissement

Ce résultat est attribuable principalement au faible rendement de l'investissement ...

- Le rendement de l'investissement est souvent mesuré par le coefficient marginal du capital (*incremental capital output ratio (ICOR)*), qui représente le nombre d'unités d'investissement (en % du PIB) nécessaires pour réaliser un point de croissance du PIB. Plus l'ICOR est faible, plus l'investissement est rentable.
- Avec un ICOR de 9,4 en moyenne durant la période 2000-2019, l'investissement au Maroc reste relativement peu rentable, en comparaison notamment avec les pays de la catégorie à revenu intermédiaire-tranche inférieure, où il atteint 5,7.



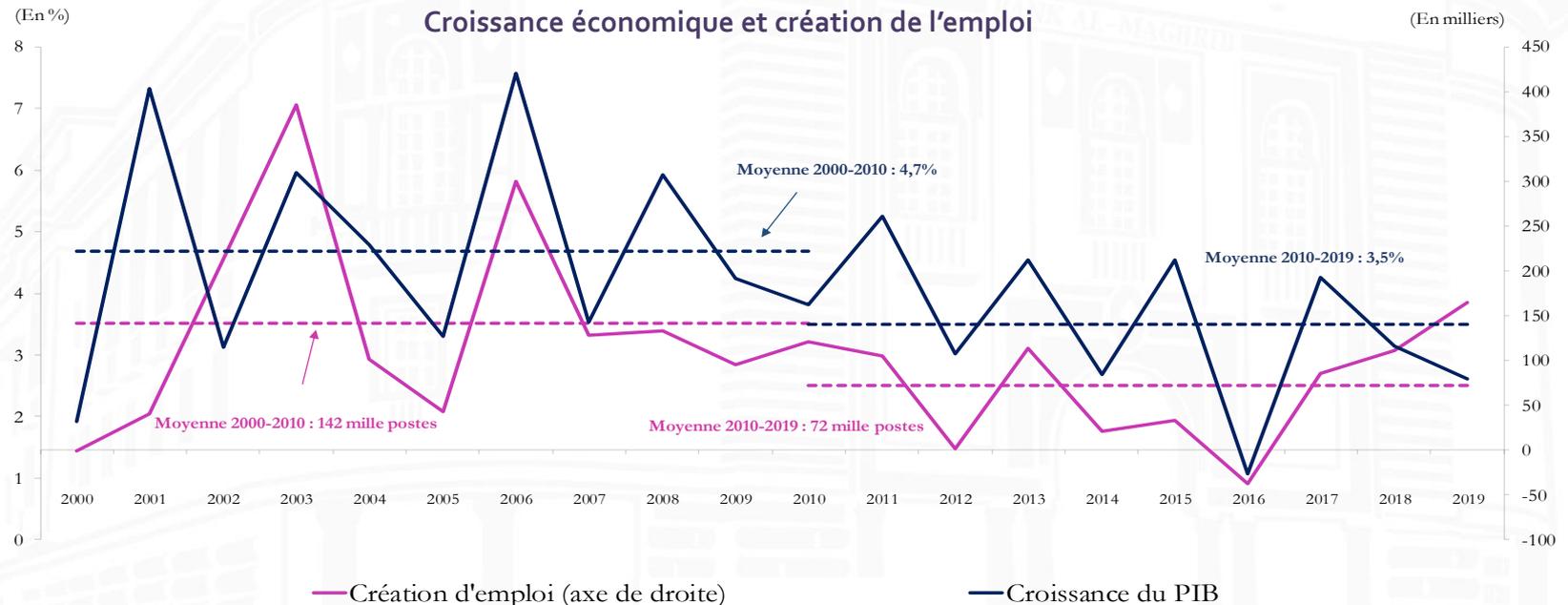


1. L'investissement à travers les données des comptes nationaux

2. Rendement de l'investissement

...et de ce fait l'impact de l'investissement sur la création d'emploi reste faible

- En effet, entre 1999 et 2019, même si l'ICOR est resté quasi stable, le contenu en emploi de la croissance a reculé de manière sensible. Chaque point de croissance générait moins de 21 mille emplois entre 2010 et 2019 contre plus de 30 mille emplois entre 2000 et 2009.
- L'économie nationale a généré donc près de 144 mille postes annuellement entre 1999 et 2009 et près de 72 mille emplois entre 2010 et 2019, soit l'équivalent de 108 mille emplois en moyenne sur l'ensemble de la période 1999 et 2019.



1. L'investissement à travers les données des comptes nationaux



2. Rendement de l'investissement

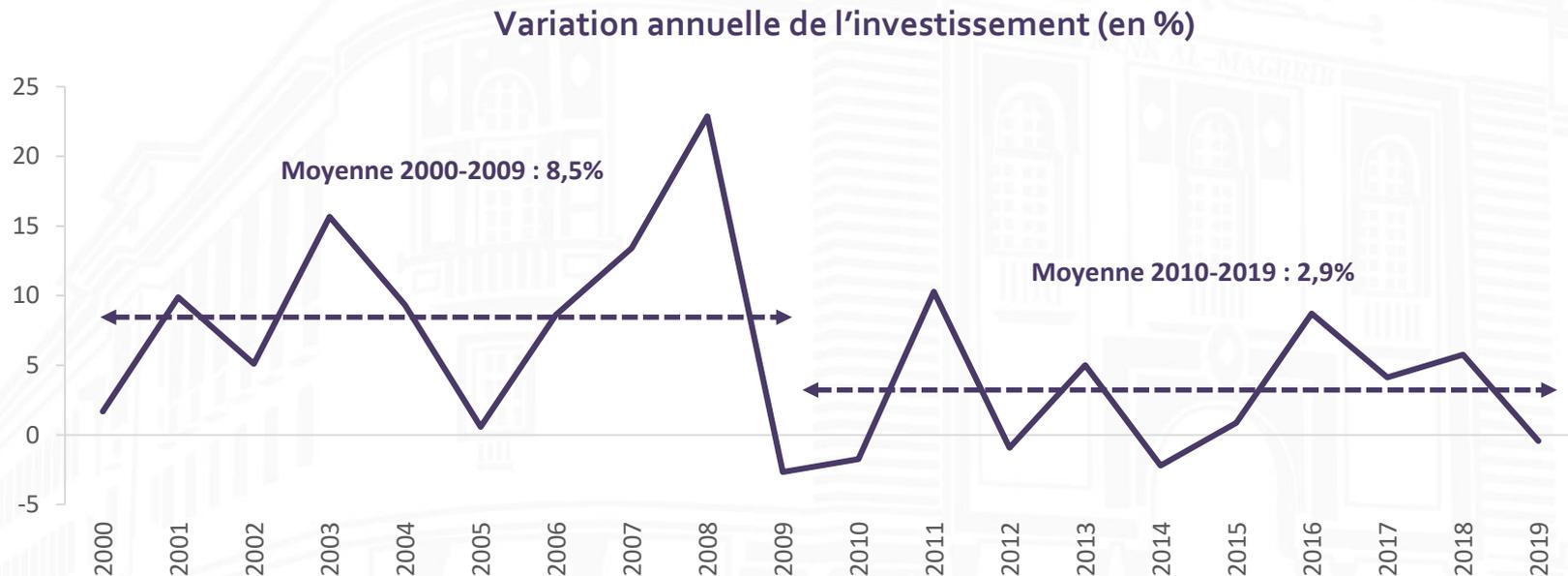
- Ce rythme reste insuffisant pour induire une baisse tangible du chômage. Face à la création de 108 mille emplois, la population active s'est accrue annuellement de 89 mille et, en conséquence, le nombre de chômeurs n'a baissé que légèrement, revenant de 1,5 million à 1,1 million au cours des deux dernières décennies.
- En outre, le taux de chômage aurait été largement plus élevé si le taux d'activité (ratio du nombre d'actifs, occupés ou au chômage, à la population en âge de travailler) n'était pas faible.
- Ce taux a connu une baisse sensible durant les vingt dernières années, passant de 55% en 1999 à 45,8% en 2019. Il reste également faible en comparaison avec la moyenne internationale (60,8%), une caractéristique que notre pays partage avec les pays de la région MENA.
- Si ce taux était au même niveau que la moyenne des pays à revenu intermédiaire, tranche-inférieure (55,8%), le nombre d'actifs aurait augmenté de 220 mille personnes annuellement au lieu de 89 mille et le taux de chômage se serait aggravé de 16,2 points de pourcentage à 25,4%.



1. L'investissement à travers les données des comptes nationaux

3. Evolution de l'investissement

- Concernant l'évolution de l'investissement en volume, il a enregistré une croissance annuelle moyenne de 8,5% entre 2000 et 2009 et de 2,9% entre 2010 et 2019.
- Ce ralentissement s'est accompagné d'une baisse significative du niveau de volatilité.



Source : HCP.



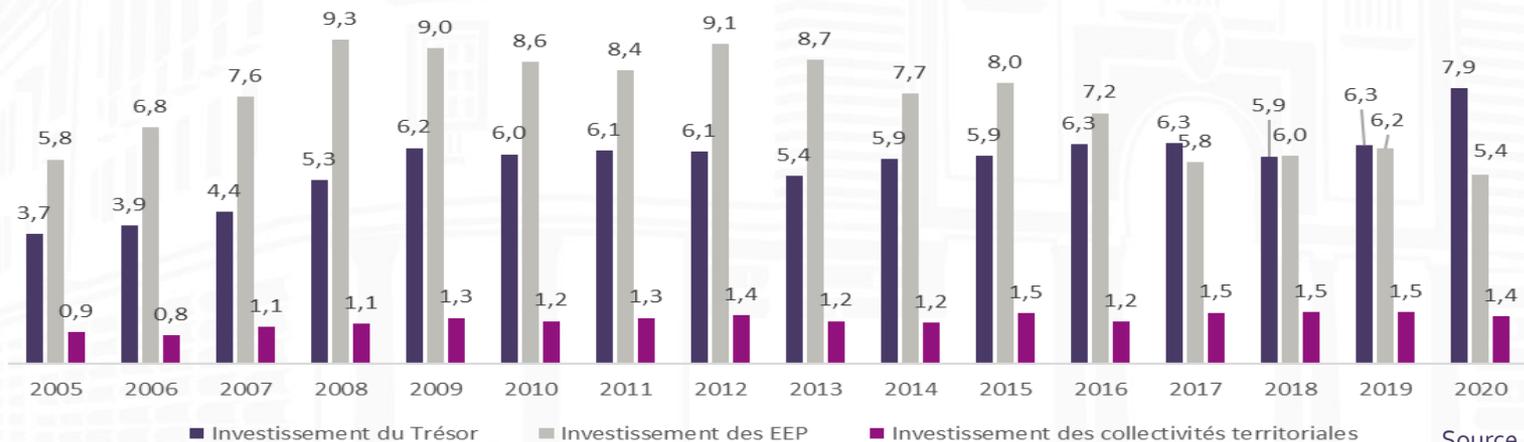
I. L'investissement à travers les données des comptes nationaux

4. Nature de l'investissement

Le secteur public participe d'une manière importante à l'effort d'investissement ...

- Malgré la non disponibilité de données régulières sur la répartition public/privé de l'investissement au niveau des comptes nationaux, les informations sporadiques qui existent laissent indiquer que l'investissement public contribue de manière importante à l'effort d'investissement.
- Selon les données du HCP, les administrations publiques (Administration centrale, Administrations publiques locales et Administrations de sécurité sociale) représentent 19% de l'investissement en 2019. Si on y ajoute l'effort des établissements et entreprises publiques qui ne sont pas intégrés dans ce secteur institutionnel, cette part serait beaucoup plus importante. En effet, les données des finances publiques, qui diffèrent des comptes nationaux, indiquent que l'investissement public a atteint 245 milliards de dirhams dans la loi de finances 2022 après 230 milliards dans celle de 2021 et 198 milliards en 2020.
- Dans le même sens, le rapport de la Commission Spéciale pour le Modèle de Développement indique que la part de l'investissement privé atteint 35% et recommande de la porter à 65% sans spécifier la source de ces données.

Evolution de l'investissement public (en % du PIB)



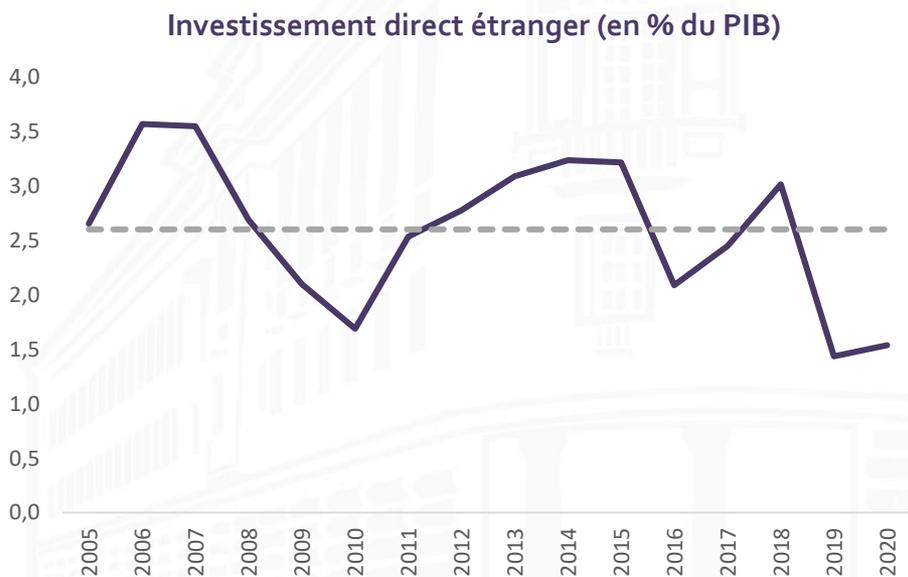


I. L'investissement à travers les données des comptes nationaux

4. Nature de l'investissement

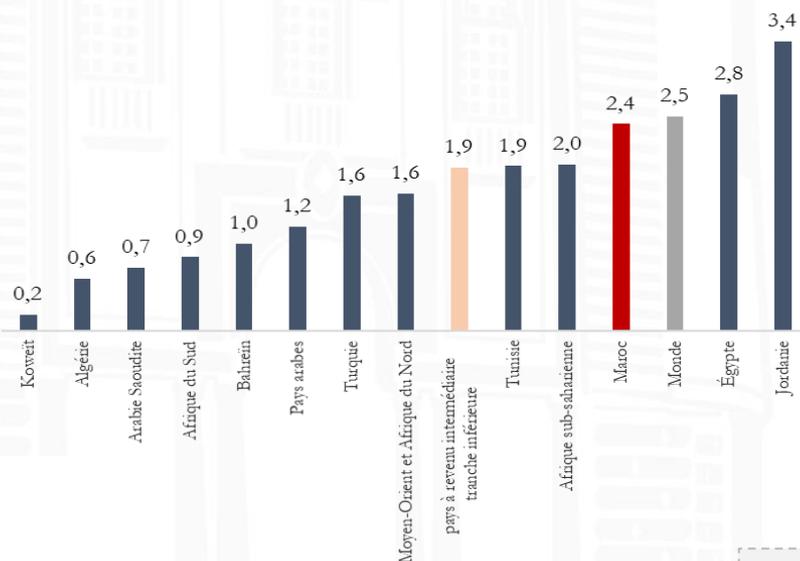
Les données de la comptabilité nationale ne faisant pas clairement distinction entre investissement national et investissement étranger, celles de l'Office des Changes montrent que le Maroc jouit d'une bonne attractivité de l'investissement étranger.

- Il a enregistré sur les 16 dernières années un flux net de près de 22 milliards de dirhams annuellement, soit l'équivalent de 2,6% du PIB en moyenne.
- Cette performance reste proche de la moyenne mondiale et est supérieure à celle du groupe des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure auquel le Maroc appartient (1,9% du PIB).



Source : Office des changes.

Flux net des IDE en % du PIB
(moyenne 2015-2019)



Source : Banque Mondiale.



L'INVESTISSEMENT AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

1. Déterminants théoriques et empiriques de l'investissement privé

La politique d'investissement de l'entreprise a fait l'objet d'un grand nombre de travaux théoriques et empiriques afin d'identifier ses déterminants et comprendre la façon dont les politiques économiques peuvent l'influencer.

Trois principales théories ont émergé :

- 1) **Le modèle d'accélérateur** : dans ce modèle, lorsque l'entreprise s'approche de la pleine utilisation de ses capacités et s'attend à une hausse de la demande pour ses produits, l'investissement devient justifié.
- 2) **La théorie néoclassique** : les entreprises investissent dans une unité supplémentaire de capital dans la mesure où la valeur de la production supplémentaire ainsi générée (appelée produit marginal du capital) est au moins égale au coût d'usage du capital. Ce coût intègre notamment le niveau des taux d'intérêt, le taux d'amortissement et les impôts.
- 3) **La théorie du q de Tobin** : le coefficient **q de Tobin** se calcule comme Valeur de marché des actifs / valeur de remplacement des actifs (souvent assimilée à la valeur nette comptable). Un q supérieur à 1 indique une situation où l'entreprise a intérêt à investir et vice versa. Les fluctuations des cours des actions sur le marché boursier déterminent ainsi dans une large mesure les variations de q et ont de ce fait un impact sur l'investissement des entreprises.



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

1. Déterminants théoriques et empiriques de l'investissement privé

Dans le même sens, les études empiriques font ressortir plusieurs facteurs affectant l'investissement dont notamment :

- la qualité des mécanismes institutionnels tels que l'exécution des contrats et les droits de propriété, "Institutional and structural determinants of investment worldwide" ; Jamus Jerome Lim ; 2014 ... ;
- le niveau d'incertitude " Uncertainty and Investment Dynamics" Nick Bloom, Stephen Bond and John van Reenen ; Oxford University ; 2007 ... ;
- l'inégalité des revenus qui accroît l'instabilité sociopolitique et l'incertitude " Income distribution, political instability, and investment " ; Alberto Alesina, Roberto Perotti ; Harvard University ; 1995... ;
- la politique monétaire agit sur la demande, à travers les taux d'intérêt. Elle impacte ainsi l'investissement via les canaux du crédit bancaire et des taux d'intérêt " How monetary policy affects investment in the euro area " ; Elena Durante, Annalisa Ferrando, Philip Vermeulen ; 2020 ;
- le niveau de maturité du secteur financier ainsi que sa structure "Institutional and structural determinants of investment worldwide" ; Jamus Jerome Lim ; 2014 ...



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

2. Sources de données sur l'investissement privé au Maroc

Les informations sur l'investissement privé au Maroc restent fragmentaires et disponibles mais le plus souvent après un certain délai, ce qui ne permet pas une appréciation à temps de son évolution.

Parmi les principales sources de données sur l'investissement, on peut citer :

- **Les enquêtes annuelles et de structure du HCP** : collectent les informations requises pour l'élaboration des comptes nationaux et ce, dans plusieurs secteurs. Néanmoins, les résultats détaillés de ces enquêtes ne sont pas publiés.
- **L'enquête du Ministère de l'Industrie** : il s'agit d'un recensement des entreprises marocaines dans les secteurs de l'industrie, des services et de l'offshoring. Elle porte sur l'évolution de plusieurs macro-indicateurs, telles que l'investissement, les exportations, la production et l'emploi. Toutefois, les résultats détaillés de cette enquête ne sont pas également publiés.
- **L'enquête qualitative de la Banque Mondiale auprès des Entreprises qui concerne 1096 entreprises.** Il s'agit d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif des entreprises du secteur privé. Elle est menée dans 151 pays et couvre un large éventail de sujets liés au climat des affaires, notamment l'accès au financement, la corruption, les infrastructures, la concurrence et en particulier le financement de l'investissement.
- **L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de Bank Al-Maghrib** : collecte en particulier les données relatives aux dépenses d'investissement et aux intentions des chefs d'entreprises en matière d'investissement.



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

2. Sources de données sur l'investissement privé au Maroc

- **Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC):** dispose des données relatives notamment aux créations d'entreprises, à la situation financière issue des bilans des entreprises,... Les données sont collectées conformément aux dispositions légales de l'OMPIC, mais leur exploitation statistique, que nous effectuons notamment à BAM, nécessite un effort considérable de fiabilisation et d'adaptation.
- **Les données de l'Office des Changes sur les investissements directs étrangers** établies essentiellement sur la base des transactions internationales, complétées par des données diverses telles que les comptes des sociétés et les notifications des autorités boursières ...
- **Les statistiques monétaires** : retracent notamment la contribution des banques et des autres institutions financières au financement des entreprises.
- **L'Observatoire de la TPME (OMTPME)** : mis en place en 2013 par BAM en collaboration avec plusieurs partenaires, il dispose de données aussi bien sur les entreprises ayant le statut de personne morale que de personne physique. Il obtient les données de plusieurs sources : DGI, OMPIC, CNSS, Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Face à cette disparité des sources, d'une part, et à la difficulté d'accès à l'information en particulier celle détaillée, de l'autre, notre pays a besoin aujourd'hui de mettre en place un répertoire national des entreprises à l'instar de ce qui existe dans les pays avancés et dans certaines économies émergentes. Cela permettra de disposer d'une information fiable, exhaustive et à jour sur la situation de notre tissu économique.



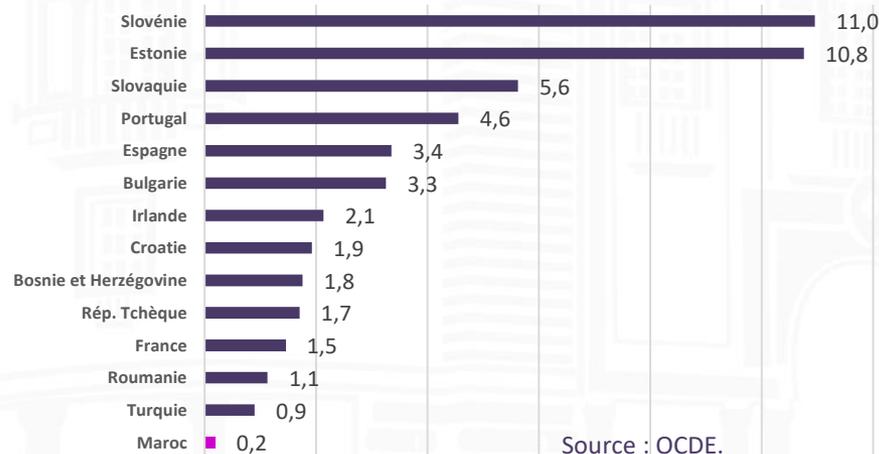
II. L'investissement au niveau de l'entreprise

3. Quelques données sur le tissu productif marocain

Le tissu productif marocain est caractérisé par une structure fragmentée, une dominance des TPE et un nombre relativement faible d'entreprises exportatrices :

- Selon le rapport annuel de 2019-2020 de l'OMTPME, 92% des entreprises sont des microentreprises qui ont un chiffre d'affaires ne dépassant pas 3 millions de dirhams et 84,4% réalisent un chiffre d'affaires de moins d'un million de dirhams.
- La pression fiscale est concentrée sur un nombre très limité, 2% des entreprises payent 80% de l'IS (CESE, 2012).
- Les données de l'Office des Changes indiquent que le nombre d'entreprises exportatrices actives ne dépasse pas 4309 en 2019. Par millier d'habitants, le nombre d'exportateurs au Maroc (0,2 par mille habitants) reste relativement faible comme l'indiquent les données de l'OCDE.

Nombre d'entreprises exportatrices par millier d'habitants (moyenne 2015-2019)



- Selon les données de l'enquête du HCP auprès des entreprises (2019), la capacité d'investissement des TPME reste faible, avec seulement 29,4% des TPE qui déclarent avoir réalisé un investissement entre 2016 et 2018, contre 49,5% pour les PME et 80% pour les GE.

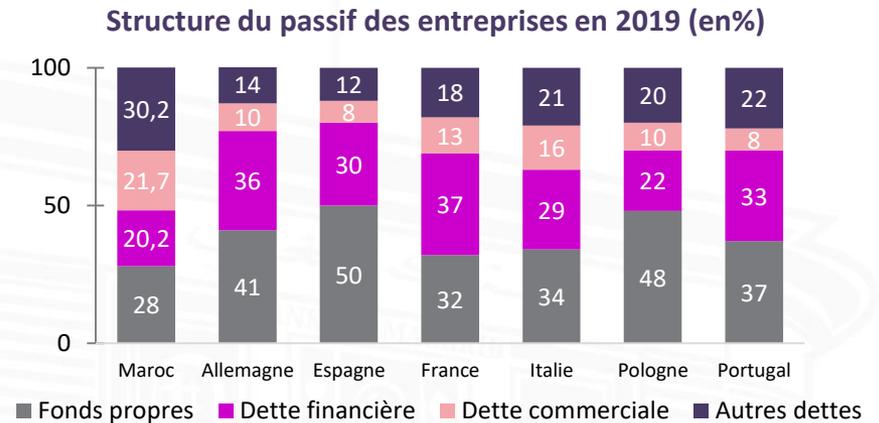


II. L'investissement au niveau de l'entreprise

3. Quelques données sur le tissu productif marocain

Le financement des entreprises marocaines est caractérisé par la dominance de l'autofinancement et un recours limité au financement externe :

- Selon les données de l'OMTPME (2019-2020), la part de la dette financière est de 20,2%. En comparaison internationale, cette part reste, selon les données disponibles, inférieure à celles enregistrées dans des pays comme la France (37%), l'Allemagne (36%), le Portugal (33%), l'Espagne (30%) ou la Pologne (22%).



Source : OMTPME 2019-2020.

- Ce constat est corroboré, d'un autre côté, par les résultats de l'enquête de la BM (2019) qui montrent que l'investissement au Maroc est financé à hauteur de 8% par des emprunts bancaires contre 12% pour les pays à revenu intermédiaire tranche inférieure et 14% pour la région MENA.
- **Toutefois, le crédit bancaire reste la principale source de financement externe** et en constitue 96,6%, alors que le recours au marché des capitaux reste faible et largement dominé par les établissements à caractère financier et de quelques grandes entreprises.
- **De plus, le crédit bancaire aux entreprises représente 51% du PIB**, soit un niveau supérieur à celui enregistré dans des pays comme la Pologne (44%), l'Afrique du Sud (34%), le Mexique (26%) ou l'Argentine (21%) et semblable à ceux du Brésil (53%) et de la République Tchèque (54%).



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

3. Quelques données sur le tissu productif marocain

L'accès de la TPME au financement est une problématique mondiale récurrente

- En général, les TPME considèrent que les banques (i) leur exigent beaucoup de garanties, (ii) leur appliquent des taux d'intérêt élevés et des conditions défavorables et (iii) leur octroient des financements restrictifs.
- Les banques avancent le manque de transparence financière de ces entreprises, leur faible qualité de gouvernance et les craintes quant à leur capacité de remboursement pour justifier leur prudence et l'application de primes de risque relativement élevées.

Ceci est aussi le cas au Maroc comme le montrent les résultats de l'enquête du HCP en 2019 :

- 69% des TPME ont déclaré avoir souffert des difficultés d'accès au financement.
- Parmi les TPE qui ont demandé un crédit, 28% ont vu leurs demandes rejetées en raison : (i) de l'insuffisance de garanties pour 52% des entreprises ; et (ii) du manque de confiance dans l'entreprise pour 20%.
- Les freins évoqués pour l'accès au crédit bancaire sont essentiellement le taux d'intérêt élevé, les garanties excessives et les considérations religieuses.



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

3. Quelques données sur le tissu productif marocain

...mais d'autres données montrent une situation meilleure et en amélioration tangible durant les dernières années

- Dans les enquêtes trimestrielles de conjoncture de BAM dans l'industrie pour l'année 2021, les entreprises évoquent à près de 90% un accès au financement bancaire « normal ».
- Dans l'enquête de la BM auprès des entreprises, seules 4% des entreprises marocaines citent l'accès au financement comme principal obstacle à leur développement en 2019 contre 9,8% dans l'édition de 2013. Ce facteur est ainsi passé du 4^{ème} au 8^{ème} rang des obstacles cités.
- Les principaux obstacles évoqués par les entreprises sont la corruption, la pression et la lourdeur de la fiscalité et la concurrence déloyale des activités informelles.

**Obstacles au développement des entreprises au Maroc
(Enquête de la BM auprès des entreprises, 2013 et 2019)**

Obstacle	Pourcentage des entreprises qui l'évoquent comme étant le principal à leur développement			
	2019		2013	
	%	Rang	%	Rang
Corruption	15,5	1	20,6	1
Taux de taxation	15,2	2	8,8	5
Procédures fiscales	14,2	3	3	9
Secteur informel	9,1	4	12,4	3
Transport	8,7	5	2,8	10
Foncier	6,7	6	2,2	13
Electricité	6,3	7	2,4	12
Accès au financement	4,3	8	9,8	4
Licences et permis	4,1	9	1,9	14
Crimes, vols et désordres	3,9	10	1,2	15
Main d'œuvre insuffisamment formée	3,5	11	12,9	2
Tribunaux	3,1	12	4,6	8
Réglementation du travail	3	13	2,6	11
Instabilité politique	1,9	14	7,7	6
Réglementations douanières et commerciales	0,3	15	7,2	7

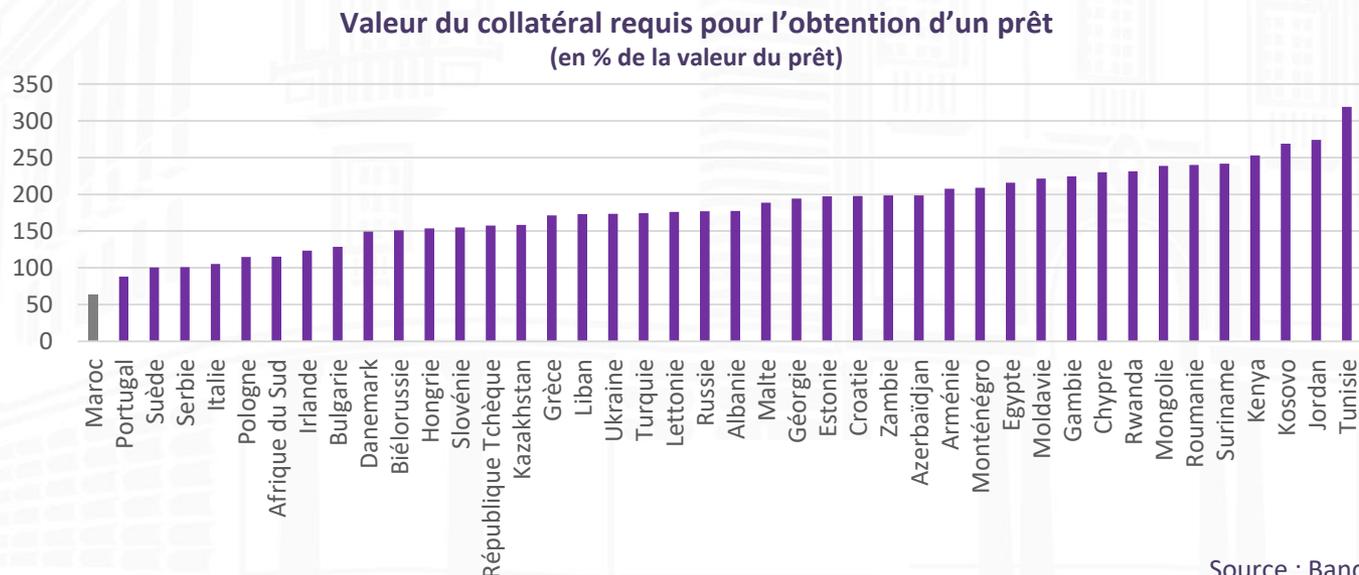


II. L'investissement au niveau de l'entreprise

3. Quelques données sur le tissu productif marocain

Les données de la même enquête de la BM montrent que le niveau des garanties exigées par les banques a largement diminué

- Le niveau du collatéral exigé est passé, selon la même enquête de la Banque mondiale, de 165,7% du prêt en 2013 à 63,4% en 2019, soit le niveau le plus faible parmi l'ensemble des pays couverts par l'enquête durant les trois dernières années.
- Le pourcentage des entreprises pour lesquelles une demande récente de crédit a été rejetée a légèrement baissé de 6,1% à 5,7%.
- De même, la proportion des prêts qui requiert un collatéral est revenue de 84% à 71,8%.
- L'écart entre le collatéral exigé pour les TPE et les GE est paradoxalement en faveur des TPE au Maroc, ce qui peut s'expliquer par l'effort important des autorités publiques pour soutenir le financement de cette catégorie d'entreprises, à travers notamment les programmes de garanties.





II. L'investissement au niveau de l'entreprise

4. Principaux obstacles au développement des entreprises

Pour ce qui est des principaux obstacles au développement des entreprises, les données disponibles indiquent ce qui suit :

Concernant la corruption :

- Selon l'indice de perception de la corruption, établi par *Transparency International* et qui classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans le secteur public par les experts et acteurs économiques, le Maroc a enregistré un recul pour la 3^{ème} année consécutive à la 87^{ème} place sur 180 pays en 2021, perdant ainsi 14 places par rapport à 2018 (73^{ème}).

Sur le volet de la pression et la lourdeur fiscales :

- Selon les données de la Banque mondiale, le niveau des impôts sur les revenus, les profits et les gains en capital est de 32,9% au Maroc, un taux supérieur à ceux de la majorité des pays de sa catégorie et largement supérieur à celui de certains pays comme la Jordanie (13,2%), la Turquie (18,5%), la République Tchèque (16,5%) et la Pologne (13,3%).
- Selon des données de 2021 de KPMG, avec un taux d'IS de 31% (appliqué aux résultats supérieurs à 1 MDH), le Maroc est au-dessus des moyennes africaine (27,5%) et mondiale (23,7%).

Impôts sur les revenus, les profits et les gains en capital
(% des revenus, en 2019)



Source : Données de la Banque mondiale.

Taux d'imposition des sociétés

	2021
Maroc	31%
Hongrie	9%
Tunisie	15%
Ukraine	18%
Turquie	20%
Jordanie	20%
Portugal	21%
Moyenne Monde	23,7%
Moyenne Afrique	27,50%
Afrique du Sud	28%

Source : Données de KPMG, 2021.

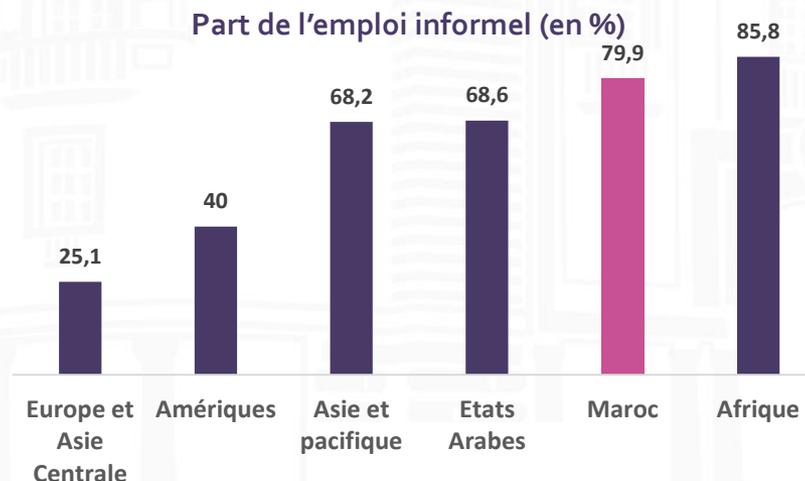


II. L'investissement au niveau de l'entreprise

4. Principaux obstacles au développement des entreprises

Pour ce qui est du secteur informel :

- L'enquête du HCP menée en 2013, et qui regroupe toutes les unités qui exercent des activités non agricoles sans se conformer aux dispositions statutaires et comptables en vigueur, a estimé le poids du secteur informel à 11,5% du PIB et à 36,2% de l'emploi non agricole. Les résultats de deux études menées par BAM en 2018 et 2020 ont montré que l'économie non observée (regroupe la production souterraine, la production illégale, la production informelle et la production des ménages pour leur propre compte) représentait autour de 30% du PIB au Maroc.
- L'OIT définit l'emploi informel comme étant l'emploi non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à des avantages comme l'indemnité de licenciement ou les congés payés ou de maladie. Il représente une part de 79,9% (2019) du volume global de l'emploi.
- Evidemment, nous espérons que ces chiffres vont devoir changer avec la mise en œuvre du chantier de la généralisation de la protection sociale.



Source : « Femmes et hommes dans l'économie informelle, un panorama statistique », OIT, 2019.



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

4. Principaux obstacles au développement des entreprises

Au niveau des délais de paiement :

- Les délais de paiement longs constituent un obstacle principal pour les entreprises, notamment les TPME, et pèsent sur leur trésorerie. Durant les dernières années, les autorités ont déployé un effort important sur les plans réglementaire et opérationnel à travers notamment :
 - **L'harmonisation des délais à 60 jours pour l'ensemble de la commande publique et la fixation des modalités de calcul des intérêts moratoires ;**
 - **La mise en place de plateformes électroniques** dédiées aux réclamations des fournisseurs des EEP et au dépôt électronique de leurs factures ;
 - **La création de l'Observatoire sur les Délais de Paiement.** La composition et le fonctionnement de l'observatoire ont été fixés par décret publié fin 2017 et sa première réunion a été tenue en juillet 2018. Son premier rapport a été publié en 2021 ;
 - **Un projet d'amendement a été élaboré et transmis au SGG** qui édicte de nouvelles dispositions, telles que la mise en place **d'un dispositif de sanctions pécuniaires** à l'encontre des entreprises affichant des délais de paiement allant au-delà des limites réglementaires.
- Les derniers chiffres disponibles, relatifs à l'exercice de 2019 que Bank Al-Maghrib élabore sur la base des données de l'OMPIC, indiquent que **plus de la moitié des entreprises marocaines sont payées au-delà du délai réglementaire de 60 jours** et 35% dans des délais supérieurs à 120 jours. Du côté fournisseurs, **près de 40% des entreprises règlent leurs factures après 60 jours et 60% d'entre elles dans des délais supérieurs à 120 jours.**
- De même, l'analyse des niveaux des délais de paiement clients par taille d'entreprise **révèle une situation problématique pour les petites structures**, tous secteurs confondus. Avec en particulier, des niveaux qui dépassent **200 jours de chiffre d'affaires pour les TPE dans les secteurs du « transport et entreposage » et de l'« industrie manufacturière ».**



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

5. Impact de la crise et défi du décollage

En plus de ces caractéristiques structurelles, la fragilité du tissu productif national aurait été largement accentuée par la crise de la pandémie

- En effet, il ressort des enquêtes réalisées par le HCP pour appréhender les effets de la crise que durant la période du confinement, les entreprises organisées auraient perdu près de 726 mille emplois, soit 20% de leur main d'œuvre.
- Ces constats sont en ligne avec ceux qui ressortent des données de la CNSS qui font état d'une chute, en glissement annuel, de l'effectif des salariés déclarés de 33,9% en avril 2020, ce qui correspond à une perte de plus de 850 mille emplois.
- Les résultats des enquêtes de la BM sur le suivi des impacts de la crise sur les entreprises privées au Maroc révèlent qu'entre décembre 2019 et juin 2021, 47% des entreprises ont diminué le nombre de travailleurs permanents. Cette part atteint 48% pour les PME et 38% pour les grandes entreprises.
- L'incertitude, qui constitue l'un des facteurs les plus importants inhibant l'investissement, a atteint des niveaux exceptionnels et persistants. Selon l'enquête de la BM conduite en juin 2021, seules 22,6% des entreprises prévoient l'acquisition d'immobilisations neuves ou d'occasion au cours des 6 mois suivants. Dans le même sens, les résultats de l'enquête du HCP publiés la semaine dernière, montrent que 71% des entreprises ne prévoient aucun projet d'investissement en 2022.



II. L'investissement au niveau de l'entreprise

5. Impact de la crise et défi du décollage

- L'investissement public joue un rôle primordial pour le développement économique et le retour de la confiance. Son effet multiplicateur est plus important durant les périodes de forte incertitude.
- En effet, selon des simulations du FMI, réalisées en octobre 2020, durant les périodes de forte incertitude, une augmentation de l'investissement public de l'équivalent d'un point du PIB pourrait induire une augmentation de 2,7 % du PIB, de 10% de l'investissement privé et de 1,2 % de l'emploi.
- Au Maroc, et sur instructions Royales, les autorités ont (i) lancé un ambitieux programme de relance économique avec une enveloppe de 120 milliards de dirhams ; et (ii) créé le Fond Mohammed VI pour l'investissement doté d'une enveloppe de 45 milliards de dirhams dont le tiers émane du budget et le reste est prévu de la part des institutionnels nationaux et internationaux.
- Et comme je l'ai mentionné précédemment, la loi de finances inclus des investissements publics de 245 milliards de dirhams contre 230 milliards dans la loi de finances de 2021 et 198 en 2020.



LES MISSIONS DE BANK AL-MAGHRIB AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

1. Stabilité des prix et transmission de la politique monétaire

- Je souhaite en premier rappeler que selon l'article 6 du statut de Bank Al-Maghrib
 - « *La Banque définit et conduit, en toute transparence, la politique monétaire dans le cadre de la politique économique et financière du Gouvernement.*
 - L'objectif principal de la Banque est de maintenir la stabilité des prix.*
 - La Banque définit l'objectif de stabilité des prix et conduit la politique monétaire.*
 - Le ministre chargé des finances, agissant sous l'autorité du Chef du gouvernement, se concerté régulièrement avec le Wali de Bank Al-Maghrib en vue d'assurer la cohérence de la politique macro-prudentielle, ainsi que celle de la politique monétaire avec les autres instruments de la politique macro-économique. »*
- Il est communément admis au sein des communautés académiques et financières que la meilleure contribution qu'une banque centrale pourrait apporter au bien-être de la population et à la croissance économique est d'assurer la stabilité des prix. C'est pour cette raison que toutes les Banques centrales dans le monde ont la stabilité des prix comme objectif de la politique monétaire dont 70% à titre exclusif ou prioritaire selon les données du FMI et de la BRI.
- En assurant la stabilité des prix, la banque centrale contribue de manière importante à la préservation du pouvoir d'achat des ménages et à la création de conditions propices à la croissance. En particulier, une inflation maîtrisée facilite pour les entreprises l'élaboration de leurs stratégies en matière d'investissement.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

1. Stabilité des prix et transmission de la politique monétaire

Pour atteindre son objectif de politique monétaire, BAM, à l'instar des autres Banques centrales, utilise deux principaux instruments :

- **Le taux directeur** qui constitue une référence pour toutes les opérations de BAM avec les banques. Il est le taux d'intérêt appliqué aux avances à 7 jours accordées par BAM aux banques commerciales.
- **La réserve obligatoire** représente la part des exigibilités des banques qu'elles sont tenues de conserver sur leurs comptes courants auprès de Bank Al-Maghrib. Elle permet de réguler de manière structurelle la situation de liquidité des banques en fonction de l'orientation de la politique monétaire.

Outre ces deux instruments stratégiques, BAM a également eu recours à **plusieurs instruments non conventionnels pour faciliter le financement des entreprises en particulier les TPME.**

- Il s'agit notamment d'un mécanisme de prêts garantis par des effets représentatifs des créances sur les TPME permettant aux banques de bénéficier d'avances sur un an, équivalentes aux montants qu'elles prévoient d'octroyer aux TPME. Les banques peuvent, en outre, obtenir un refinancement additionnel équivalent au volume des crédits aux TPME opérant dans l'industrie ou dont la production est destinée à l'export.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

1. Stabilité des prix et transmission de la politique monétaire

Le grand défi auquel sont confrontés les banques centrales, aussi bien des économies avancées que des pays émergents ou en développement, reste la transmission des décisions de politique monétaire à l'économie réelle.

Consciente de ce défi et pour favoriser la transmission de ses décisions, Bank Al-Maghrib œuvre sur deux volets :

1. Au niveau du système bancaire :

- La Banque tient une réunion semestrielle avec les présidents des banques pour les sensibiliser et les inciter à transmettre les décisions de politique monétaire ;
- Organise une rencontre après chaque réunion trimestrielle du Conseil avec le management des banques pour expliquer les décisions et communiquer autour des attentes de BAM du système bancaire pour faciliter la transmission de ses décisions ;

2. Au niveau du tissu économique

- BAM veille à assurer une écoute et un accompagnement réguliers des entreprises.
- A cet égard, elle organise des campagnes d'écoute régionales en coordination avec ses partenaires concernés (CGEM, GPBM et MarocPME). Les trois dernières campagnes ont été organisées en 2007, 2011 et 2014 et ont couvert près de 2000 entreprises chacune.

En plus de l'objectif de faciliter la transmission des décisions de politique monétaire, ces actions s'inscrivent dans une vision plus globale de **soutien et d'accompagnement du tissu productif**, notamment les TPME.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

2. Accompagnement et soutien du tissu productif

Ainsi, et en plus des actions citées, BAM a mis en place plusieurs mesures pour ce tissu notamment :

- Assujettissement des banques, via une recommandation datant de 2004, à la mise en place d'un système de notation des TPME pour une politique discriminatoire en leur faveur. Les banques sont tenues de communiquer avec les entreprises à cet égard ;
- Création en 2009 du credit-bureau, l'un des premiers de la région MENA, dans l'objectif d'accompagner les établissements de crédit pour améliorer leurs pratiques en matière d'évaluation des risques et de les aligner davantage sur les standards internationaux. En 2016, un second credit-bureau a été mis en place afin d'introduire la concurrence à même de développer des services à valeur ajoutée au bénéfice des usagers ;
- Dans le même sens et dans le cadre d'une vision globale de promotion et de partage de l'information financière dans notre pays, un chantier de refonte du cadre juridique des credits-bureaux a été lancé. Ce nouveau cadre permet à toute entreprise d'exercer l'activité des credits-bureaux à condition de répondre à un cahier des charges qui fera l'objet d'une publication prochaine. Ce projet est dans ses phases finales. Il a en effet été introduit dans le circuit habituel d'adoption ;
- Création en 2013 de l'Observatoire Marocain de la TPME dans l'objectif de fournir des données permettant une connaissance approfondie du tissu productif et une communication régulière sur les services et les mesures prises en sa faveur. Son premier rapport annuel a été publié en septembre 2020 et le deuxième en septembre 2021 ;
- Création en 2014 du Fond de soutien financier aux TPME destiné au cofinancement des TPME connaissant des difficultés passagères. Ce Fonds a été doté de 3,6 milliards de dirhams répartis sur trois ans ;
- Mise en place en 2021 d'un nouveau service permettant aux commerçants et aux entreprises de vérifier la régularité des chèques bancaires.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

2. Accompagnement et soutien du tissu productif

L'organisation de rencontres tripartites :

- Dans le cadre des actions menées en faveur de la TPME, Bank Al-Maghrib a initié l'organisation de la première réunion tripartite avec la CGEM et le GPBM, le 26 janvier 2016, sous le thème « Comment renforcer la compréhension entre les banques et l'entreprise ? ».
- A l'issue de cette rencontre, un mémorandum sur le financement de l'économie a été élaboré et qui comprend des engagements pris par les 3 parties (BAM-CGEM-GPBM) ainsi qu'une série de recommandations aux pouvoirs publics concernant certaines préoccupations ayant trait notamment aux délais de paiement, à l'accès à la commande publique, au financement du crédit de TVA et à la restructuration des entreprises en difficulté. Ce mémorandum a été adressé au chef du gouvernement en juin 2016.
- Le 18 avril 2019, la deuxième édition de la rencontre tripartite a été organisée sous le thème « Financement des entreprises : bilan et perspectives ». En plus de dresser le bilan de la première réunion, cette rencontre a identifié un certain nombre de mesures à entreprendre visant à améliorer le financement et l'accompagnement des entreprises, il s'agit en particulier de :
 - Trouver une solution durable à la problématique des délais de paiement et réduire le crédit interentreprises qui a atteint un niveau très élevé ;



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

2. Accompagnement et soutien du tissu productif

- renforcer l'offre de garantie publique des crédits et optimiser son impact ;
 - renforcer les synergies et la coordination entre les mesures d'accompagnement et de soutien de la TPME entreprises par les différents intervenants notamment Maroc PME, la CCG et les Centres Régionaux d'Investissement ;
 - encourager les sociétés et les entrepreneurs à recourir davantage aux mécanismes alternatifs de financement, notamment le Factoring et le Confirming ;
 - créer un fonds public de restructuration des entreprises pour favoriser le traitement de leurs difficultés conjoncturelles, et ceci par voie de recapitalisation et/ou de restructuration financière, afin de protéger le tissu productif national et l'emploi, et d'alléger le stock des créances en souffrance des banques.
- Les 3 institutions ont adressé ces propositions au Ministre de l'Economie et des Finances et ont recommandé la création d'un comité public-privé de haut niveau réunissant les départements ministériels concernés, BAM, la CGEM et le GPBM, à l'effet de fédérer les efforts des différentes parties prenantes et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations.
- Les propositions issues des réunions de 2016 et de 2019 n'ont pas eu l'écho espéré.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

2. Accompagnement et soutien du tissu productif

Dans le même sens et en réponse à l'appel de Sa Majesté le Roi dans son discours datant du 11 octobre 2019, le Gouvernement et BAM ont élaboré, en collaboration avec le système bancaire, le programme Intelaka qui a pour objet de favoriser le financement des auto-entrepreneurs, des jeunes entrepreneurs, des TPE et des petites entreprises exportatrices. A cette fin, et pour rappel :

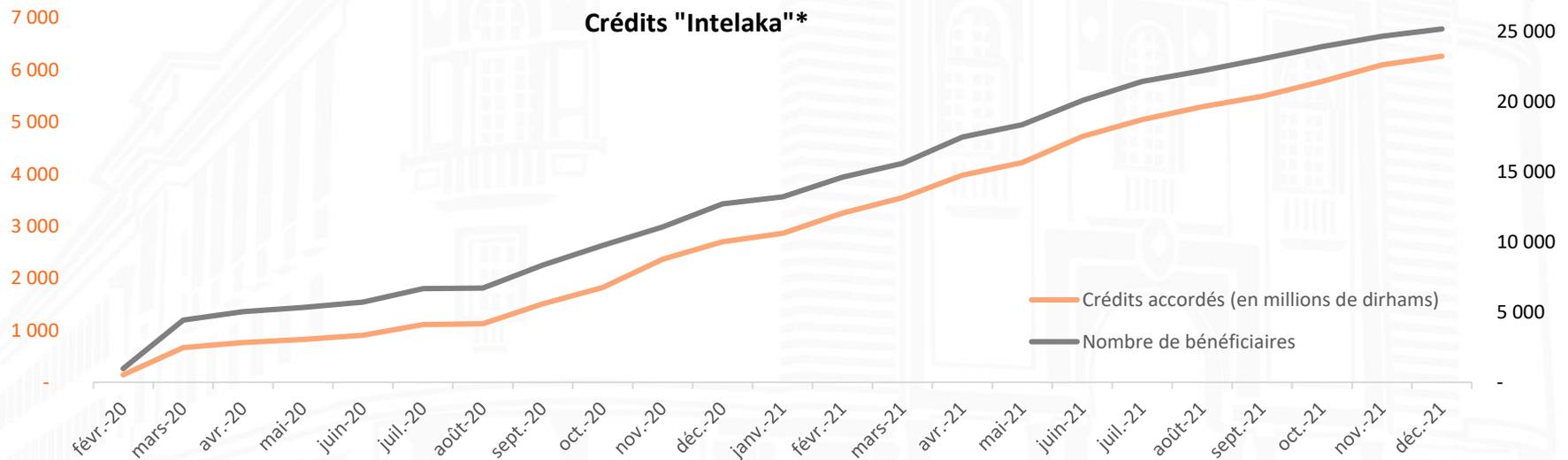
- Un fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat (FAFE) doté d'une enveloppe de 6 milliards de dirhams, sur une durée de 3 ans, a été mis en place par l'Etat et le secteur bancaire à parts égales. Les ressources de ce fonds ont été renforcées de 2 milliards supplémentaires octroyés par le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social et dédiés au financement des activités économiques dans le monde rural.
- Deux produits de garantie et un produit de financement ont été lancés dans ce cadre avec des taux d'intérêt très bas et à des conditions préférentiels. « Damane Intelak » est accordé à un taux fixe de 2%, « Damane Intelak Al Moustatmir Al Qaraoui » à 1,75% et «Start TPE » sans intérêts ;
- Pour favoriser ce programme, BAM a :
 - mis en place un dispositif de refinancement spécifique illimité des crédits bancaires de fonctionnement ou d'investissement octroyés à toutes les catégories visées dans le discours de Sa Majesté et ce, avec un taux bonifié de 1,25% ;
 - assoupli les exigences en fonds propres des banques relatives aux crédits qu'elles accordent aux TPE ;
 - instauré un système de reporting basé sur des indicateurs détaillés déclinés en particulier au niveau régional, sectoriel, par genre...



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

2. Accompagnement et soutien du tissu productif

- Concernant les résultats de ce programme, il est à signaler en premier qu'ils ont été impactés en grande partie par la crise de la Covid-19. Ainsi à fin décembre 2021, le volume débloqué a atteint six milliards de dirhams profitant à plus de 26 mille bénéficiaires.
- Les rapports de suivi au niveau local et les informations émanant du système bancaire indiquent un taux de rejet élevé atteignant 39% et l'absence d'une véritable politique d'accompagnement.
- Tenant compte de ces données, les parties prenantes se sont mobilisées pour mettre en place un système d'accompagnement rapproché, qui se trouve aujourd'hui au stade de finalisation, et octroie aux CRI un rôle central de coordination au niveau régional.



* Données communiquées par les banques à BAM

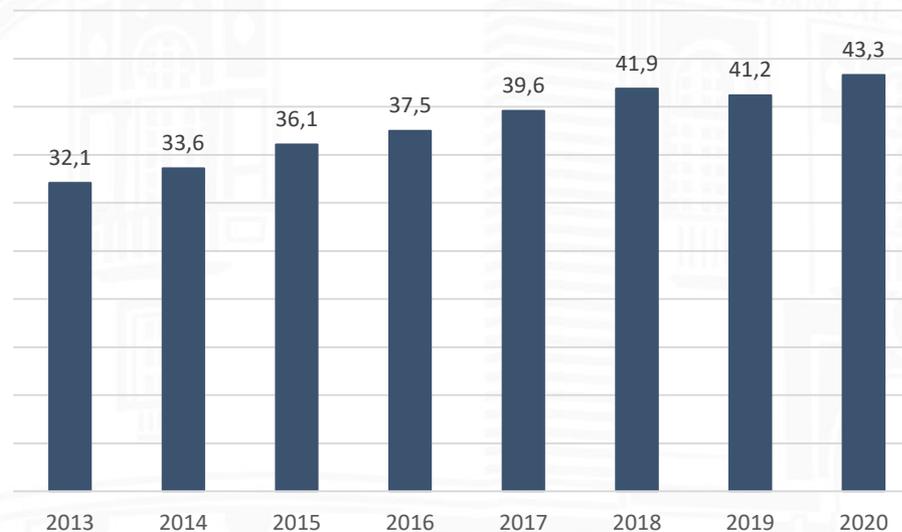


III. Les missions de BAM au service de l'investissement

2. Accompagnement et soutien du tissu productif

- Résultat de l'ensemble de ces mesures et actions, la part du crédit bancaire destiné aux TPME dans l'encours du crédit aux entreprises privées s'est inscrite dans une tendance haussière, passant de 32,1% en 2013 à 43,3% en 2020.

Part du crédit aux TPME dans l'encours du crédit
aux entreprises non financières privées
(en %)



Source : Données déclarées par les banques concernant les crédits aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 175 millions de dirhams



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

2. Accompagnement et soutien du tissu productif

Par ailleurs, Bank Al-Maghrib a contribué à plusieurs réformes d'envergure visant à améliorer l'environnement des affaires qui profite aux entreprises. Il s'agit notamment de :

- **La création du registre national des sûretés mobilières** dont l'objectif de soutenir les outils de garantie et de faciliter l'accès au financement aux personnes qui ne disposent pas d'actifs à offrir en garantis (la loi a été adoptée en décembre 2019 et création en conséquence du registre national de nantissement) ;
- **La mise en place du cadre régissant le financement collaboratif (Crowdfunding)** avec pour objectif d'offrir un instrument de financement alternatif aux TPE et entrepreneurs individuels (adoption de la loi en février 2021 et préparation des textes d'application relatifs aux « Prêt » et « Don ») ;
- **La réforme de la microfinance** avec l'adoption de la loi n°50-20 en août 2021 et la préparation de ses textes d'application. Cette loi prévoit particulièrement l'élargissement de la gamme des services aux opérations de micro-assurance et la collecte de dépôts, ainsi que la possibilité pour les AMF de transformation en IMF-EC ;
- **La mise en place de la Supply chain finance** qui est un mécanisme de financement ciblant la TPME basé sur le principe de l'affacturage inversé s'appuyant sur une plateforme digitale réunissant l'ensemble des intervenants (les entreprises prêteuses et emprunteuses et les banques). A cet égard, un protocole d'entente a été conclu entre BAM et la SFI en vue de la mise en place d'une stratégie pour le développement de ces deux outils au Maroc, en accord avec les opérateurs concernés du système financier national ;
- **La création d'un marché secondaire des créances en souffrance** dans le but de nettoyer le bilan des banques et augmenter leur capacité à financer l'économie. Un comité national a été mis en place sous l'égide du Secrétariat Général du Gouvernement, et qui inclut le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère de la Justice, le Ministère chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des Politiques publiques et le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire;
- **L'amélioration de l'accès des entreprises au marché des capitaux** : Bank Al-Maghrib contribue, dans le cadre du Comité des Marchés des Capitaux, aux travaux visant à lever les obstacles à l'accès des entreprises, en particulier les TPME, au marché des capitaux.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

3. Réponse de BAM face à la Covid-19 : Rappel des mesures et impact

Dans les conditions difficiles qu'a connu notre pays comme les autres pays du monde suite à la pandémie de la Covid-19, Bank Al-Maghrib a mis en place plusieurs mesures pour atténuer l'impact de la crise et favoriser la reprise. Dans ce cadre, elle a actionné l'ensemble des instruments aussi bien conventionnels que non conventionnels, et ce dans tous ses domaines d'intervention.

En matière de politique monétaire, ces mesures ont concerné le taux directeur, la réserve obligatoire et le refinancement des banques. Ainsi BAM a :

- réduit le 17 mars 2020 son taux directeur de 25 points de base (pb) puis une deuxième fois le 16 juin de 50 pb, le ramenant ainsi à 1,5%. Il est à rappeler que ce taux était fixé à 2,25% depuis mars 2016;
- libéré intégralement le compte de réserve au profit des banques, ramenant son taux lors de la réunion du conseil de la Banque de juin 2020 à 0%, ce qui s'est traduit par une injection supplémentaire permanente de plus de 12 milliards de dirhams de liquidité ;
- assoupli des conditions de refinancement et ce, non seulement pour les banques conventionnelles, mais également pour les banques participatives et les associations de microcrédit (AMC), ce qui a permis de tripler le potentiel de refinancement à 450 milliards de dirhams;
- assoupli les conditions de refinancement des banques dans le cadre du programme dédié aux TPME (i) en élargissant le refinancement aux crédits de fonctionnement en sus des crédits d'investissement et (ii) en augmentant sa fréquence de trimestrielle à mensuelle. Résultat de ces mesures, les montants des refinancements accordés sont passés dans ce cadre de 2,4 milliards de dirhams en 2019 à 27,6 milliards en 2021, et leur part dans les injections de BAM de 3% à 34%.

L'ensemble de ces mesures a permis d'augmenter la part des refinancements de long terme à 50% à fin 2020 contre 9% avant la crise (fin 2019).

Il est à souligner également que BAM continue de satisfaire l'intégralité des demandes de refinancement présentées par les banques, ce qui permet de préserver les conditions favorables sur le marché monétaire.

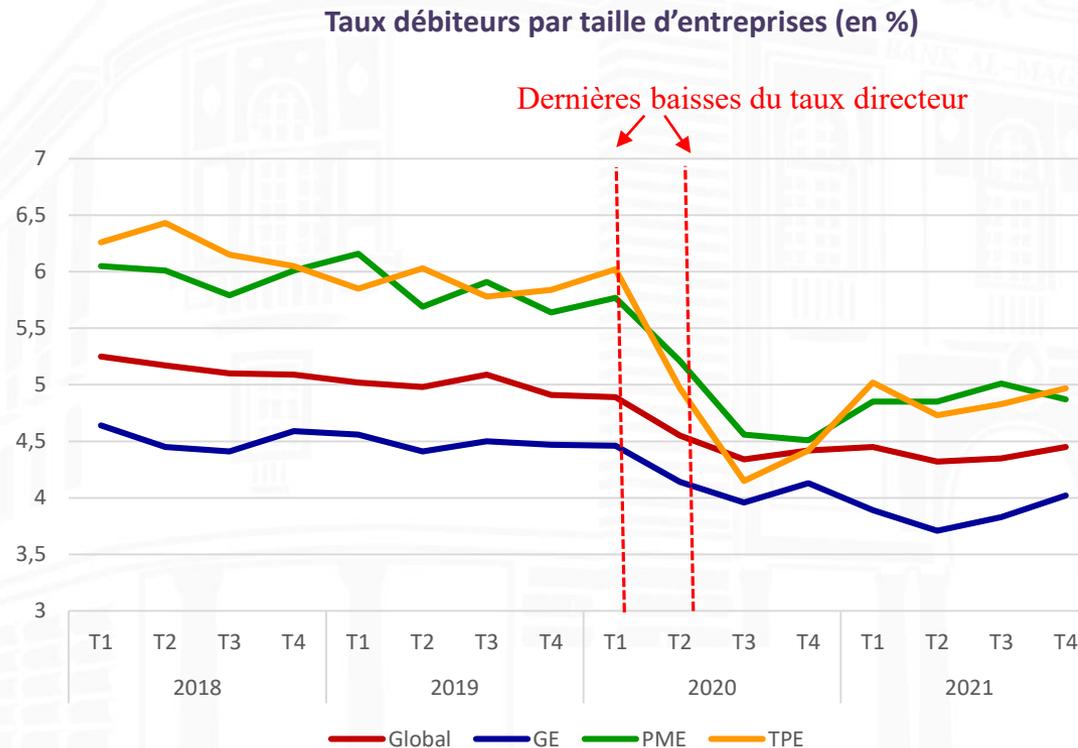


III. Les missions de BAM au service de l'investissement

3. Réponse de BAM face à la Covid-19 : Rappel des mesures et impact

Résultat de l'ensemble de ces mesures

- Les taux débiteurs pour l'ensemble des catégories d'entreprises et de crédits ont connu une baisse sensible. En effet le taux débiteur moyen global est revenu de 4,91% au 4^{ème} trimestre de 2019 à 4,45% au 4^{ème} trimestre de 2021. Pour les entreprises non financières privées, il a baissé de 4,86% à 4,31% en moyenne, et pour les TPME, il s'est établi à 4,89% après 5,68%, en baisse de 79 points de base.





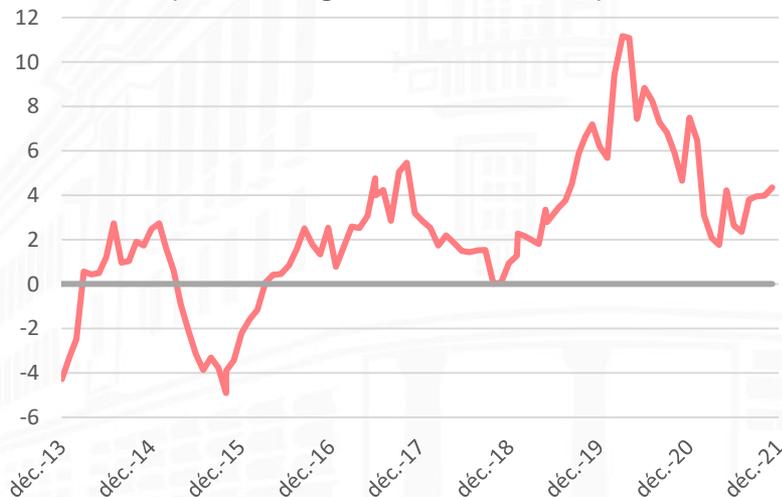
III. Les missions de BAM au service de l'investissement

3. Réponse de BAM face à la Covid-19 : Rappel des mesures et impact

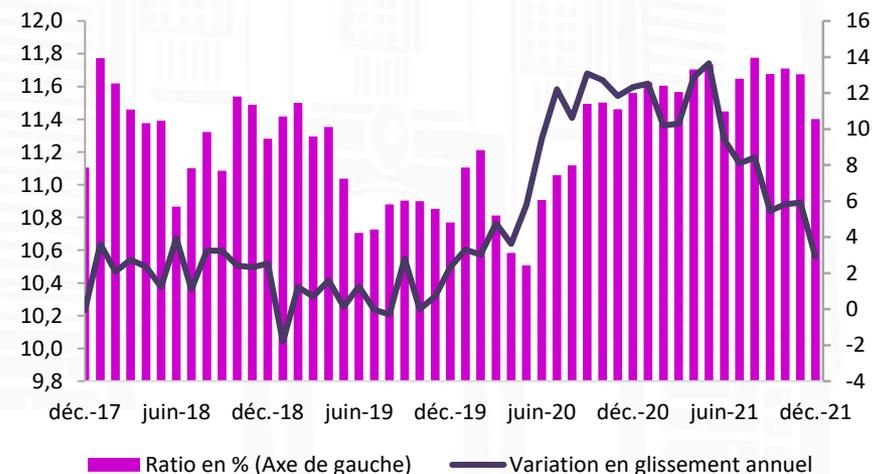
✓ Le crédit bancaire au secteur non financier a maintenu un rythme de croissance soutenu

- Les mesures de soutien ont permis d'éviter une contraction du crédit bancaire aux entreprises privées au cours de l'année 2020. Ainsi et malgré la crise, son encours a augmenté de 4,7%.
- En 2021, le rythme de croissance du crédit a accusé un léger ralentissement à 4,4%, à fin décembre, induit principalement par l'achèvement de la phase d'octroi des produits Damane et Relance mis en place dans le contexte de la crise.
- Toutefois, les créances en souffrance, même si elles restent à des niveaux contenus, ont connu une hausse importante et leur ratio pour les entreprises non financières a atteint 11,4% à fin décembre 2021, contre 10,8% fin 2019, mais celles-ci étaient couvertes à plus de 74%.

Crédit bancaire aux entreprises non financières privées
(Variation en glissement annuel ; en %)



Créances en souffrance des entreprises non financières privées





III. Les missions de BAM au service de l'investissement

4. Autres missions : Stabilité financière

- La stabilité financière est considérée comme une condition nécessaire pour garantir un climat propice à la croissance et à l'investissement. C'est l'un des enseignements tirés de la crise financière mondiale de 2008. Cette dernière a démontré la nécessité de renforcer le cadre macro prudentiel pour assurer la stabilité du système financier, nécessaire pour permettre aux entreprises de financer leurs investissements.
- C'est dans ce sens que les missions de Bank Al-Maghrib ont été élargies à la contribution à la stabilité financière, qui a été introduite dans son statut de 2019.
- Mais bien avant, BAM, le Ministère de l'Économie et des Finances, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale ont œuvré pour mettre en place les bases d'un cadre de surveillance macroprudentielle et de stabilité financière reposant sur un dispositif institutionnel et opérationnel. Ainsi, et conformément à la loi bancaire de 2014, le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques a été mis en place et BAM assure la coordination de ses travaux.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

4. Autres missions : Supervision bancaire et protection des consommateurs

- Dans le domaine de la supervision bancaire, BAM considère la conservation de la santé du système bancaire comme l'une de ses priorités en raison du rôle central qu'il joue dans le financement des entreprises dans notre pays.
- Malgré les impacts de la crise de la Covid-19, les efforts entrepris dans ce cadre ont permis de conserver la solidité de ce secteur. Ainsi, le ratio de solvabilité moyen sur base sociale a atteint 16% et le ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 s'est établi à 11,9%.
- Concernant sa rentabilité, après une baisse importante enregistrée en 2020 dont le taux a atteint 43,2% à 6,8 milliards de dirhams, le résultat net des banques a enregistré une hausse à 8,8 milliards en juin 2021. Ainsi, la rentabilité des actifs (ROA) a augmenté de 0,7 point de pourcentage à 1,2% et la rentabilité des fonds propres (ROE) de 7,4 points à 12,2%.
- D'ailleurs, même durant la crise, les résultats des exercices de macro stress tests menés par BAM ont démontré la capacité des banques à faire face aux chocs et à maintenir la conformité aux exigences organisationnelles, grâce notamment aux matelas en fonds propres constitués ces dernières années et à la mise en application des directives de BAM. C'est cette même conclusion à laquelle est arrivé le FMI dans son dernier rapport publié la semaine dernière.
- Dans ce sens, il est à noter que, face à la montée des risques, BAM avait demandé aux banques de suspendre la distribution des dividendes au titre de l'année 2019 et a préconisé la prudence pour l'exercice de 2020. Concernant l'année 2021, BAM a demandé aux banques de lui adresser leurs propositions de distribution de dividendes si leur ratio de fonds propres de catégorie 1 est inférieur au niveau fixé par BAM.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

4. Autres missions : Supervision bancaire et protection des consommateurs

En parallèle, la protection des droits des consommateurs reste parmi les priorités de BAM, à travers principalement:

- **La consécration par voie réglementaire et conventionnelle de la gratuité de 22 services bancaires, tout en veillant à son effectivité** (ouverture de comptes, délivrance de chèques et de livrets d'épargne, domiciliation de salaire, attestation du relevé d'identité bancaire, ...);
- **La dynamisation du rôle du Centre Marocain de Médiation Bancaire (CMMB)** en intégrant de nouveaux acteurs économiques dans le tour de table de son Conseil d'administration (CGEM et la Fédération Nationale des Chambres de Commerce). Le Médiateur a traité un nombre croissant de litiges, passant de près de 500 en 2017 à 3724 en 2021;
- **L'encadrement, par directive de BAM datant de 2019, des conditions et modalités de délivrance des mainlevées des suretés garantissant un financement bancaire.** Ainsi, la délivrance des mainlevées est devenue systématique dès le remboursement total du crédit dans un délai maximum de 30 jours ouvrables;
- **Le renforcement de la transparence et de l'accessibilité de l'information pour la clientèle** (conditions applicables aux opérations bancaires, disponibilité des documents contractuels en langue arabe, et pendant la crise, unification des formulaires de demande de report, motivation des décisions de rejet, et également le traitement des réclamations liées au report dans un délai n'excédant pas les 72 heures, ...);
- **La stimulation de la concurrence à travers principalement la mise en place (en novembre 2019) de la mobilité bancaire et le lancement d'une plateforme de comparaison des tarifs des services bancaires et des dates de valeurs (prévu en mars 2022);**
- **L'élaboration avec les banques d'un code éthique sur le recouvrement des créances pré-judiciaires.** Ce code instaure les règles minimales devant être observées par les établissements de crédit et leurs mandataires envers la clientèle (la transparence et le droit à l'information, le respect de la clientèle, la moralité, la loyauté et le respect des données à caractère personnel);
- L'élaboration et la publication de plusieurs guides didactiques portant sur le « traitement des réclamations », « la mobilité bancaire » et « la mainlevée sur les garanties bancaires ».



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

5. Autres missions : Surveillance des systèmes et moyens de paiement

- ✓ Dans le domaine de la surveillance des systèmes et moyens de paiement, BAM veille à leur fiabilité qui constitue une condition principale pour faciliter les transactions économiques et en particulier l'investissement. Dans ce sens, elle veille :
 - au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement ;
 - à la sécurité des systèmes de compensation, de règlement et de livraison des instruments financiers ;
 - à la sécurité des moyens de paiement scripturaux et la pertinence des normes qui leur sont applicables.
- Dans ce cadre, il est à rappeler que plusieurs chantiers nécessitent une mobilisation particulière pour leur aboutissement tels que le projet de loi relatif à la Surveillance des Infrastructures de Marchés Financiers et des Emetteurs de Moyens de Paiement permettant d'assurer la convergence de son cadre juridique vers les standards internationaux et renforcer la mission de surveillance dans ce domaine.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

4. Autres missions : Inclusion financière

- Concernant l'inclusion financière, le Ministère des Finances, BAM et les autres parties prenantes des secteurs public et privé, ont lancé en 2019 la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, dans l'objectif d'améliorer l'accès aux services financiers, notamment pour certaines catégories.
- Pour rappel, et selon les résultats de l'enquête de la Banque Mondiale auprès des entreprises (2019) :
 - 58% des entreprises employant entre 5 et 19 personnes ont un compte bancaire, et seulement 19% ont contracté un crédit bancaire ;
 - 66% des entreprises employant entre 20 et 100 personnes ont un compte bancaire, et seulement 22% ont contracté un crédit bancaire.
- Les données de Findex de la Banque mondiale relatives au Maroc indiquent également que la part des personnes ayant un compte bancaire atteint :
 - 17% des femmes contre 41% pour les hommes ;
 - 16% des jeunes contre 33% pour les adultes ;
 - 20% des ruraux contre 37% pour les citadins.
- Cette stratégie repose sur plusieurs leviers dont notamment la Microfinance, l'Assurance Inclusive, les Offres Bancaires, l'Education Financière et le Paiement Mobile.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

4. Autres missions : Inclusion financière

- À cet égard, BAM a lancé en 2017, en coopération avec l'ANRT, le paiement mobile. Malgré les efforts importants consentis dont particulièrement l'exonération fiscale accordée aux commerçants de proximité, le paiement mobile pâtit toujours d'une faible adhésion, cinq ans après son lancement. Cette situation nécessite des mesures incitatives supplémentaires pour promouvoir l'utilisation de ce mode de paiement dont la crise a fait clairement ressortir l'apport potentiel.
- De son côté, l'éducation financière vise à aider les agents notamment les petites unités économiques à améliorer leur connaissance des produits financiers, acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour faire des choix éclairés et raisonnés en matière de gestion financière.
- Dans ce sens, BAM a créé en 2013 la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière dont le conseil d'administration est constitué d'institutions publiques et privées concernées.
- Les actions de la Fondation couvrent l'ensemble du territoire national avec un programme complet de formation et de sensibilisation qui cible les catégories prioritaires, en particulier les TPE, les jeunes porteurs de projets, les ruraux et les femmes.
- En parallèle, BAM mène plusieurs autres actions dont notamment :
 - l'organisation de sessions de formation au profit de la presse spécialisée ; et
 - l'élaboration d'un ensemble de vidéos pédagogiques et des instruments de communication et leur diffusion sur son site internet.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

5. Réforme de change

- Après un long processus de préparation qui a commencé à partir de 2009 et qui a porté sur l'ensemble des volets, la réforme du régime de change a été initiée le 15 janvier 2018 avec un élargissement de la bande de fluctuation du dirham de $\pm 0,3\%$ à $\pm 2,5\%$ tout en gardant le panier de référence inchangé (60% pour l'euro et 40% pour le dollar américain).
- Le 9 mars 2020, une deuxième phase a été amorcée avec un élargissement de la bande de fluctuation à $\pm 5\%$, tout en gardant le panier de référence inchangé.
- Depuis son lancement, BAM continue d'accompagner cette réforme pour assurer les conditions propices à sa réussite. Dans ce cadre, elle a entrepris plusieurs actions dont notamment :
 - La réforme, en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances et l'Office des Changes, de la réglementation de change dans l'objectif de faciliter la gestion des risques de change particulièrement à travers l'assouplissement des conditions d'utilisation des instruments de couverture ;
 - La mise en place d'un nouveau mécanisme pour la fixation des prix et une plateforme électronique d'échange de devises, ainsi qu'un nouveau cadre d'intervention de la Banque Centrale en particulier un système d'adjudication en devises ;
 - Etablissement d'un système de suivi rapproché de la situation du marché de change, intégrant la calcul du cours de référence, et l'analyse des différents indicateurs relatifs aux prix et aux volumes des transactions, avec une évaluation trimestrielle de l'alignement de la valeur de la monnaie nationale avec les fondamentaux de l'économie.



III. Les missions de BAM au service de l'investissement

5. Réforme de change

- Dans le même cadre, l'Association Marocaine des Salles de Marché (AMSM) a été créée, le 2 juillet 2018, regroupant l'ensemble des banques marocaines et ayant pour mission de promouvoir et de développer les activités de marché au Maroc, en particulier sur le marché de change, à travers la formation et la certification des opérateurs de marché.
 - En 2021, cette association a lancé, à la proposition de BAM, la campagne de sensibilisation «Infisah» visant à sensibiliser davantage les opérateurs économiques, en particulier la TPME, sur la gestion des risques de change et les instruments de couverture disponibles (diffusion de capsules pédagogiques, organisation de webinaires d'échange et de conseil, tournées régionales via des rencontres avec les fédérations régionales de la CGEM, les chambres de commerce et les associations professionnelles).
- La réussite à terme de la réforme, tributaire de la préservation des équilibres macroéconomiques et de la discipline budgétaire, permettrait de soutenir la compétitivité des entreprises, de rehausser la capacité de l'économie nationale à absorber les chocs externes et constituerait un levier pour les autres politiques macroéconomiques.
- Le passage à un régime de change plus flexible assurerait également davantage d'indépendance à la politique monétaire et permettrait l'adoption d'un régime de ciblage d'inflation.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Conclusion et perspectives



- En dépit de la persistance de l'incertitude, l'économie nationale aurait enregistré une croissance de plus de 7% en 2021 après une contraction de 6,3% en 2020.
- En parallèle, la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie nationale s'est maintenue comme le laissent indiquer les données sur les IDE, leurs recettes s'étant établies à 27,5 MMDH en 2020 et à 32,2 MMDH en 2021 contre 34,5 MMDH en 2019. Dans le même sens, les transferts des MRE atteignent des montants record.
- Toutefois, la crise a mis en exergue l'étendue de la fragilité du tissu économique et du marché du travail ainsi que la vulnérabilité de larges franges de la population.
- Ce qui reste préoccupant c'est qu'après ce rebond, en partie mécanique, l'économie nationale devrait retrouver le rythme de croissance d'avant crise et qui était autour de 3,5% en moyenne avec des variations d'une année à l'autre selon les conditions climatiques. Ce niveau reste largement insuffisant pour l'amélioration des conditions de vie de la population et la création d'un nombre suffisant d'emplois de qualité.

Conclusion et perspectives



Aujourd'hui, notre pays se doit de relever ce défi dans un contexte post-Covid marqué par un niveau d'incertitude toujours élevé et par des changements de paradigmes profonds que la crise a induits ou accélérés. Il s'agit notamment de la digitalisation, de l'impératif du verdissement de l'économie, d'une remise en question du multilatéralisme et d'une forte montée du souverainisme.

Pour faire face à l'ensemble de ces défis et atteindre ses objectifs de développement, notre pays a lancé durant les dernières années plusieurs réformes et chantiers structurels, les plus importants l'ayant été à l'initiative de Sa Majesté le Roi dont en particulier l'élaboration d'un nouveau modèle de développement. Aujourd'hui, il est nécessaire d'accélérer le rythme de réalisation de ces chantiers notamment les plus importants :

- accorder la priorité nécessaire au renforcement du tissu productif pour en faire émerger des champions aptes à faire face à la concurrence internationale et à jouer un rôle de locomotive pour les TPME ;
- continuer à lutter contre les disparités et œuvrer pour une croissance plus inclusive et une distribution équitable des fruits de la croissance pour renforcer la cohésion sociale ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes visant l'amélioration du climat des affaires : charte de l'investissement, simplification des procédures administratives, opérationnalisation du Fond Mohammed VI pour l'investissement, réalisation des engagements du Maroc vis-à-vis du GAFI, ... ;

Conclusion et perspectives



- l'amélioration de la qualité de la gouvernance à tous les niveaux, la lutte contre la corruption, la consécration des principes du mérite et de la reddition des comptes,...;
- l'accélération des chantiers structurels dont notamment la refonte du système d'éducation et de la formation professionnelle, nécessaire pour produire les cadres et la main-d'œuvre dont a besoin notre pays, pour améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie ;
- pour renforcer les marges nécessaires au financement des réformes et chantiers structurels, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de la loi cadre sur la fiscalité et procéder à des revues régulières de la dépense publique et de parachever la réforme des systèmes de retraite. Il s'agit également d'accélérer la mise en place du registre social unifié, nécessaire à la poursuite de la refonte de la politique sociale de notre pays ;
- pour assurer une cohérence de l'ensemble des chantiers et une efficacité dans l'utilisation des ressources, il est nécessaire d'instaurer la culture d'évaluation dans le cadre d'une vision stratégique avec une priorisation des objectifs et des ressources.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION